

**27 JANVIER 2020**

## **CONSULTATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION**

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon, a annoncé en décembre dernier la tenue d'une vaste consultation pour élaborer un plan d'action en matière d'allègement réglementaire et administratif pour la période 2020-2025.

Un volet de cette consultation porte spécifiquement sur le domaine de la construction, pour lequel un questionnaire a été créé pour répondre aux spécificités des entreprises de ce secteur.

Vous avez jusqu'au 28 février 2020 pour remplir le sondage sur l'allègement réglementaire, accessible au lien suivant :

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/consultations/consultations-au-sujet-du-plan-daction-gouvernemental-en-matiere-dallegement-reglementaire-et-administratif-2020-2025/>

L'ACRGTQ invite de plus ses membres à lui transmettre leurs observations relativement à ce sondage de même que les principaux irritants reliés au fardeau administratif et à la réglementation que vous rencontrez présentement, qui pourront faire l'objet des recommandations de l'ACRGTQ dans le cadre de cette consultation.

Vous pouvez transmettre vos commentaires par téléphone ou par courriel ([mtremblay@acrgtq.qc.ca](mailto:mtremblay@acrgtq.qc.ca)) à Me Mathieu Tremblay **et ce, d'ici le 12 février 2020.**